



ETTENDORF 'INFOS

Lettre d'informations du village d'ETTENDORF

N° 24 – JANVIER 2016



BONNE ANNEE 2016

Madame, Monsieur,

Les quatre mois qui viennent de se terminer ont été très riches en événements dans la commune. En feuilletant ce nouveau bulletin d'informations de notre village, vous en aurez un aperçu.

Vous y retrouverez également toutes les rubriques habituelles : les principales décisions du conseil municipal, un rappel constant sur le tri des ordures ménagères, les activités de l'école, l'activité des associations ainsi que de nombreuses autres informations, sur les incivilités récurrente, sur la reprise du théâtre et sur un nouveau concert en l'église, etc....

Nous poursuivons notre feuilleton, à partir de la Kriegschronik de la Grande Guerre de 1914 à 1918 de Madeleine Criqui. Le quatrième volet concerne la période de septembre à décembre 1915.

La rédaction vous souhaite une agréable lecture de ce 24^{ème} numéro d'Ettendorf'Infos.

LE MOT DU MAIRE

Je vous présente, avec les membres du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour l'année 2016. Qu'elle vous garde en bonne santé et vous apporte la paix et la sérénité dans votre cheminement personnel. Malgré une actualité préoccupante, je vous invite à percevoir l'avenir avec espoir et confiance. Je vous encourage à vous engager au service du bien commun, avec les élus, au sein des associations et dans votre environnement.

Les incertitudes sur l'avenir de nos communes dans leur périmètre et leurs compétences sont réelles. Vos élus sauront gérer ces dossiers avec clairvoyance, prendre le recul nécessaire pour éviter des choix et des engagements précipités, afin de préserver les acquis de notre commune et garantir le bien-être de ses habitants et l'avenir de notre village.

Ettendorf bouge, mais ne pourra vraiment avancer qu'avec la contribution de chacune et de chacun de vous. Je souhaite que l'année 2016 soit une année de bonnes surprises, révélatrice de porteurs et de faiseurs de projets. Vos élus ne ménageront pas leur volonté et leurs forces. Ils apporteront les meilleures solutions aux chantiers prévus : mise en sécurité routière du village et mise aux normes "handicapés" totale des bâtiments communaux et de la voirie, extension du cimetière communal, mise en peinture extérieure de l'église,

"Que l'année 2016 vous réserve des moments de partage et de découvertes dans le cadre de vos activités et de vos projets."

Patrice WEISS

THEATRE

D'Sockebudig vun Adedorf un d'Mommler Theater Grupp s'associent pour remonter sur les planches :

- Pour trois représentations au Centre Socioculturel d'Ettendorf :
les samedis 16 et 23 janvier 2016 à 20h et le dimanche 24 janvier 2016 à 14h30.
- Pour deux représentations au Foyer St Maurice à Mommenheim, le samedi 6 février 2016 à 20h15 et le dimanche 7 février à 15h00.

Prix des places : 8 € et 4 € (pour les 15-18 ans). Gratuit pour les plus jeunes.

Réservations pour places numérotées, tous les soirs de 18h à 21h,
auprès de M. ou Mme Claude Lutz au 03.88.07.05.83. Caisse du soir.

LES EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS

11 NOVEMBRE 2015 : Transmettre les valeurs de Paix

La population s'est retrouvée devant le monument aux morts pour la commémoration du 11 novembre.

C'est Robin Schlupp qui a ouvert la cérémonie par la sonnerie aux morts.

Dans son allocution, le Maire Patrice Weiss a rappelé l'importance de transmettre des valeurs de paix aux enfants. Il était accompagné d'enfants pour le dépôt de gerbe.

La Marseillaise, chantée par la Chorale Ste-Cécile, reprise par toute l'assemblée, a terminé la cérémonie.

La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié servi par les membres du conseil municipal.

Une brochure retraçant les grands événements des dernières guerres, ainsi que les noms des victimes de la commune, a été distribuée aux personnes présentes. Ce travail de recherche, mené par Jean Brucker, conseiller municipal, aidé par son épouse, est le prélude à la réalisation d'une plaque commémorative en hommage aux disparus des différents conflits militaires.



FETE DE NOEL DES AINES (29 novembre 2015)



Comme chaque année, les aînés d'Ettendorf se sont retrouvés autour du sapin pour participer au traditionnel repas de Noël organisé par la commune.

Après l'apéritif, le maire, Patrice Weiss, a salué l'ensemble des convives ainsi que le Père Colbert. Il a retracé brièvement les projets et activités de la commune, avant d'évoquer les personnes disparues de l'année. Une minute de silence a été observée en leur mémoire ainsi qu'aux victimes des récents attentats à Paris.

Place ensuite au repas ! Un succulent pot-au-feu préparé par Nadine Wendling et servi par les membres du conseil municipal et leurs conjoints a fait l'unanimité des convives.

La partie récréative, assurée par Robin Schlupp et sa trompette, a enchanté les aînés avec des airs de Noël.

L'association "Handi-Chiens" a ensuite fait une démonstration de l'agilité des chiens pour personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Marie-Antoinette Christ a présenté la nouvelle activité qu'elle développe depuis le printemps 2015 dans la commune, à savoir un élevage d'escargots, et les produits qu'elle fabrique dans son laboratoire.

Les traditionnels paquets cadeaux, réservés aux plus de 70 ans, ont été distribués à l'issue de la journée et le lendemain matin aux personnes absentes le dimanche.



SAINTE-BARBE DES SAPEURS-POMPIERS (5 décembre 2015)

Lors de la Ste-Barbe des Pompiers célébrée à la salle polyvalente d'Alteckendorf, l'adjutant Joseph Kleinclauss a été élevé au grade d'Adjudant-chef des Sapeurs-Pompiers.

Il est l'adjoint du responsable de la section Alteckendorf-Ettendorf des Sapeurs-pompiers.

C'est la reconnaissance d'une intense activité au service de la population au sein des sapeurs-pompiers.



AUTRES MANIFESTATIONS EN IMAGE



Bourse aux vêtements
(18.10.2015 Petits Lève-Tôt)



Passage des gendarmes au club de l'amitié pour prodiguer d'utiles conseils

ETUDES et TRAVAUX

AMENAGEMENTS CONTRE LES COULEES D'EAUX BOUEUSES

Par délibération du 23 novembre 2015, le Conseil Municipal a adhéré et transféré au SDEA, comme les communautés de communes et de nombreuses communes, l'ensemble des compétences liées au "Grand Cycle de l'Eau" qui comprend entre autres la lutte contre les eaux boueuses,. De ce fait, le porteur des projets PAPI et LIFE est le SDEA depuis le 1^{er} janvier 2016. Par courrier du 16 décembre 2015, la Communauté de Communes de la Région de Brumath a informé les communes que le projet PAPI Zorn Aval et Landgraben a été labellisé par la commission mixte inondation (CMI) à Paris le 5 novembre dernier moyennant différentes réserves qui seront levées en 2016.

RAVALEMENT DES FACADES DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE



Après les travaux de rénovation extérieure de l'école terminés en septembre 2015, l'entreprise Halbwachts s'est attaquée au bâtiment de la mairie fin octobre 2015. La dernière réfection des murs date de la fin des années 1990 lors de la transformation du presbytère en mairie. Le temps doux a permis de réaliser et de terminer ces travaux pour la fin de l'année 2015.

Un système d'arrosage automatique des jardinières a été mis en place bénévolement pour faciliter l'entretien des géraniums durant les mois d'été.

REEMPLACEMENT DU CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Les travaux de remplacement et de rénovation du système de chauffage ont été réalisés par l'entreprise Jung d'Illkirch, attributaire du marché, début décembre 2015. Leur montant s'est élevé à 36.120 € TTC. Ils se sont terminés la veille du concert de Noël du 12 décembre 2015.

Plusieurs manifestations ont été organisées par la Fabrique de l'Eglise pour participer à son financement.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Le permis de démolir la maison, située au 141, rue de l'Eglise, que la commune vient d'acquérir, a été déposé auprès de la DDT. Dès réception de l'accord, le réaménagement de l'ensemble du cimetière pourra commencer. Sont prévus : des tombes supplémentaires, un espace du souvenir, un columbarium, etc...

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune <http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Conseil Municipal** > **Délibérations**

Séances des 10 et 21 septembre, 23 novembre et 17 décembre 2015

- Décision de retenir l'offre du Conseil Départemental pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour un diagnostic de sécurité routière dans diverses rues du village pour un montant de 2.242€ HT, soit 2.690,40€ TTC.
- Approbation et dépôt du dossier de demande d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap). Il a été validé par arrêté préfectoral du 7 décembre 2015. Les travaux sont à réaliser dans un délai de 3 ans.
- Détermination des critères d'évaluation de la valeur professionnelle du personnel communal.
- Prolongation de la convention de la mise à disposition de l'ancien clubhouse avec l'association "Handi-Chiens".
- Fixation des prix de fermage pour la location des biens communaux :
Catégorie 4 à 0,836 €/are -- Catégorie 6 à 1,254 €/are -- Taxe foncière à 0,35 €/are
- Refus de reverser à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn de la moitié du fonds d'amorçage reçu de l'Etat dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.
- Suppression du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ses attributions sont reprises par la commune.
- Archives municipales : acquisition d'une armoire sécurisée auprès de la Menuiserie Maurice pour un montant de 3.013,20 € et adoption de la mission d'archivage "clé en main" proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin.
- Approbation et autorisation donnée au Maire pour signer la convention avec l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) pour la mission relative à la gestion des personnels et des indemnités des élus.
- Assainissement 2016 : maintien de la redevance au niveau de 2015, soit 1,40 € par m³ consommé et 112 € par immeuble de 1 ou 2 logements plus 56 € par logement supplémentaire.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

L'aménagement d'un territoire, d'une Commune, se traduit par un document d'urbanisme élaboré par les élus avec l'appui et sous le contrôle des services de l'Etat. Face aux différentes situations que nous rencontrons dans les Communes (Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Occupation des Sols, Carte Communale, Règlement National d'Urbanisme), il est nécessaire de répondre aux directives nationales et plus particulièrement dans le domaine environnemental.

Aussi, pour définir une politique cohérente entre Communes dans les domaines suivants : habitat et cadre de vie - agriculture - économie - équipements public ou d'intérêt public environnement - Infrastructures de transport et de mobilité - risque naturel et technologique ; une large majorité de Conseil Municipal a souhaité qu'un "Plan Local d'Urbanisme" soit établi sur leur Commune d'une part et que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn prenne la maîtrise d'ouvrage, pour placer ce PLU sous le régime "intercommunal", comme le prévoient les textes de loi.

La Communauté de Communes a donc pris cette compétence suite à un arrêté préfectoral du 20 juillet 2015. L'élaboration d'un PLUi est donc en marche.

Plusieurs réunions ont été tenues entre élus, pour définir les objectifs et les modalités de concertation sur le dossier.

Ces orientations et ces dispositions se sont concrétisées par la PRESCRIPTION d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal par délibération du Conseil Communautaire en date du 5 décembre 2015.

En conséquence, dès le 1^{er} trimestre 2016, un appel à candidature sera lancé pour choisir un bureau d'étude qui, avant toute sectorisation ou définition de zonage, sera chargé de proposer aux élus un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Devant la complexité de la procédure et afin de s'assurer une certaine assise juridique, la Communauté de Communes se fera accompagner par la nouvelle "Agence Territoriale d'Ingénierie Publique" (ATIP) du département.

Enfin, l'information au public sera régulière aux différentes étapes et une adresse mail "plui@payszorn.com" y est spécialement dédiée.

ORDURES MENAGERES

REDEVANCE INCITATIVE

Ettendorf'Infos vous reprecise les jours et heures de ramassage et les contenus des differents bacs.

- ➔ Pour le **bac gris (ou noir)** de 140L pour la plupart, un ramassage a lieu **tous les lundis**. Si votre bac est plein et/ou si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.
- ➔ Pour le **bac** (ancien bac) avec **couvercle jaune ou autocollant jaune de collecte sélective**, un ramassage est prévu chaque vendredi des semaines impaires.
Les vendredis concernés sont les suivants jusqu'à fin janvier 2016 :
 - **Janvier 2016** : samedi 2, vendredis **8 et 22**.
 - **Février 2016** : vendredis **5 et 19**.
 - **Mars 2016** : vendredis **4 et 18**.
 - **Avril 2016** : vendredis **1, 15 et 29**.
 - **Mai 2016** : vendredis **13 et 27**.

En raison de l'heure de ramassage, entre 4h et 11h, il y a lieu de sortir le bac dès le jeudi soir.

Le planning des rattrapages 2016 des jours fériés est disponible sur le site internet de la commune.

RAPPEL : POUR REDUIRE LES ERREURS OU REFUS DE TRI DE CE BAC DE COLLECTIVE SELECTIVE

MESSAGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN :

La tarification de la Redevance Incitative a débuté le 1^{er} janvier 2012. Grâce à votre participation à la réduction des déchets ménagers collectés en porte à porte et à la valorisation lors du tri, la Communauté de Communes a pu maîtriser le coût de gestion des déchets du territoire. Dès lors, les tarifs de la redevance incitative, qui n'ont pas augmenté depuis 2012, seront reconduits en 2016.

Si la quantité des déchets ménagers collectés s'est stabilisée depuis la mise en place de la Redevance Incitative, la qualité du tri sélectif tend à se dégrader.

En effet, les dernières analyses du contenu des bacs de tri sélectif font apparaître des erreurs mais également des incivilités.

Les produits **AUTORISES** dans le bac "jaune" (en vrac, pas de sacs fermés) :



- Papiers, journaux, revues (non filmés), cartons,
- Bouteilles et flacons plastiques VIDES avec bouchon, issus de :
 - ❖ La cuisine (eau et autres boissons, huile, vinaigre, ketchup, etc...)
 - ❖ La salle de bain (shampooing, gel douche, produits d'hygiène et d'entretien, etc...)
 - ❖ La buanderie (adoucissant, lessive, etc...)
- Boites métalliques VIDES (boissons, conserves, aérosols, etc...)

Les produits **INTERDITS** dans le bac "jaune" :



- **Barquettes en plastiques** (plats cuisinés, beurre, glace, fruits, gâteau et viennoiserie, etc...)
- Films d'**emballage plastique** ou aluminium, polystyrène
- **Sacs et sachets plastiques**
- Barquettes en polystyrène
- Pots de yaourt
- Produits alimentaires
- Papiers et cartons souillés
- Papier sulfurisé
- Chaussures et vêtements
- Verre
- Petit électroménager
- Pots de fleurs

- ➔ En cas de doute, jetez vos déchets dans la poubelle « des Ordures Ménagères » car les refus de tri coûtent cher à la collectivité.

EN DECHETERIE

La redevance Incitative en déchèterie s'appuie sur l'utilisation réelle du service par l'utilisateur.

Chacun est ainsi incité à diminuer sa quantité de déchets.

2015 a été une année test pour nos déchèteries et a permis de mieux comprendre les habitudes de fréquentation de la population de notre territoire en matière de déchèterie, ainsi que ses besoins et ses attentes.

D'après nos statistiques, en 2015, environ 98 % des usagers se sont rendus en déchèterie moins de 16 fois.

Pour poursuivre notre politique environnementale, redonner aux déchèteries leur vocation occasionnelle, permettre de rationaliser les déplacements et contribuer au respect de l'environnement, la redevance incitative comprendra **16 passages avec un volume maximum de 2m³/passage pour toute l'année 2016**.

A partir du 17^{ème} passage, un forfait de **5 € par entrée** sera appliqué. Ce tarif prend en compte les coûts de fonctionnements, les coûts d'enlèvement et de traitements des différents déchets pris en charge dans les bennes. Ces passages supplémentaires seront inclus dans votre facture du 2^{ème} semestre.

La **Communauté de Communes du Pays de la Zorn** organisera une campagne **gratuite de collecte des Déchets Dangereux pour les Ménages (pour les particuliers uniquement)** sur la déchetterie professionnelle de la société EDIB. La date de collecte vous sera communiquée ultérieurement.

DECHARGE DU ROHRBACH DE HOCHFELDEN : fermeture programmée le 31 décembre 2016 !

Où en sommes-nous ?

L'exploitant SITA ne peut enfouir plus de 50.000 t /an de déchets, seuil limite de rentabilité. La dernière CSS s'est réunie à la sous-préfecture de Saverne. Une fois de plus Sita présente son rapport d'activité en laissant des questions en suspens, notamment le dépassement de certains paramètres mesurés dans les lixivats.

A été posée la délicate question de l'avenir des fûts de lindane, leur suivi et leur contrôle. La question du positionnement des piézomètres pour détecter d'éventuelles fuites de ce produit hautement toxique (HCH) a également été reposée. Les réponses sont espérées pour la prochaine réunion de cette CSS.

La fermeture de la décharge de Hochfelden entre tout à fait dans les objectifs discutés à haut niveau dans la ligne de la COP 21 qui s'est tenue à Paris :

- réduction et tri des déchets
- respect de la nature et des ressources naturelles
- vivre plus sobrement sans vivre plus pauvrement
- prendre conscience de sa responsabilité individuelle dans les pollutions et le réchauffement climatique.

Marcel Klein, membre de la Commission de Suivi du Site (CSS) pour la Communauté de Communes Pays de la Zorn.



Vous trouverez également toutes les informations utiles sur les sites internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com> ou de la Communauté de Communes : <http://www.payszorn.com>

LA MERULE : champignon lignivore qui s'attaque aux constructions

La loi du 6 août 2015 et l'article L. 133-7 du Code de la construction et de l'habitation oblige le propriétaire, l'occupant ou le syndicat de copropriété à déclarer, en mairie, la présence de ce champignon.

LA VIE SCOLAIRE

DES CHIENS D'ASSISTANCE A L'ECOLE



Courant novembre, durant la récréation, les enfants ont eu une visite surprise. Deux chiens d'assistance aux personnes handicapées, formés par l'association "Handi-Chiens" se sont mêlés aux élèves.

Cette petite promenade au milieu des enfants permet aux canidés en formation de se familiariser avec l'entourage d'enfants. Didier Hemmer leur a également fait une petite démonstration du savoir-faire de ces sympathiques toutous. Comment les faire aboyer pour prévenir d'un danger, par exemple. Les enfants ont pu les caresser et jouer avec eux. Le chien le plus expérimenté des deux a même fermé le portail en sortant !

PASSAGE DU PERE NOEL

Sur la route du Grand Nord, le père Noël s'est arrêté à l'école élémentaire et maternelle où il était attendu avec impatience.

Les enfants l'ont régalé avec leurs chansons et leurs sourires.

Le bonhomme à la barbe blanche s'est assuré auprès des maîtres que les élèves avaient bien travaillé durant l'année et qu'ils avaient été bien sages.

Pour les récompenser, il leur a distribué des friandises.

Les élèves de la maternelle avec le père Noël



GRUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL : point de la situation.

Depuis l'an dernier, aucune avancée n'a été possible. La demande de rattachement de notre école au RPI d'Alteckendorf-Minversheim a également échoué. La commune de Minversheim trouvait cette idée non pertinente. La réflexion de notre municipalité devra donc s'ouvrir vers des horizons plus larges (géographiquement parlant) ou se pencher sur une autre formule de structure pédagogique (RPI élargi, groupe scolaire éclaté sur plusieurs communes, ...). Nous sommes donc loin de pouvoir annoncer le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire.

PAROISSE ST-NABOR

Présentation des confirmands et de leurs tuteurs



Dimanche 15 novembre se sont rencontrés pour la 1^{ière} fois de futurs confirmés et leurs tuteurs.

Quelques personnes issues de la paroisse et des paroisses voisines ont répondu OUI à l'appel du Curé Olivier pour être tuteurs auprès de futurs confirmés. Chaque tuteur s'est vu confier deux jeunes auprès desquels il pourra témoigner de sa vie de foi en toute simplicité, en toute humilité... Un soutien, un veilleur, un guide, un témoin ! Rien moins que la mission de toute la communauté à l'égard des enfants et des jeunes.

Date de la confirmation : 16 octobre 2016 à Hochfelden.

Une église comble pour le concert aux couleurs de Noël.

L'église St-Nabor était comble le samedi 12 décembre 2015 pour accueillir le concert de Noël organisé par le Conseil de la Fabrique d'Ettendorf.



Après quelques mots d'accueil du curé Olivier Miesch, Patrice Weiss, le maire, et Marcel Klein, le président de la Fabrique, ont chaleureusement remercié les sponsors et les chevilles ouvrières de cette opération philanthropique.

En effet, Jean et Marie-Paule Brucker, de part leur enthousiasme communicatif, ont réuni autour de ce projet de longue haleine toute une équipe de bénévoles qui ont fait la parfaite réussite de ce concert. Y participait Robin Schlupp, jeune trompettiste virtuose de 18 ans originaire de la commune, qui connaît déjà un certain succès dans la

région mais également outre Rhin. Il a mis à profit ses déjà grandes connaissances du milieu du spectacle pour réussir le tour de force de réunir en cette fin d'année un superbe plateau d'artistes confirmés.

Le but non dissimulé de cette manifestation était la participation au financement du nouveau système de chauffage à l'église mis en place par la commune. Opération réussie, car près de 400 personnes ont répondu à l'appel, et pas seulement des habitants d'Ettendorf, mais également des villages alentours.

Robin Schlupp, en maître de cérémonie, a présenté les artistes qui se sont succédé dans le chœur de l'église. Christine le Rossignol, le duo Patou et Serge, du groupe Santa Rosa, Cindy Brand, Alain Wilt et bien sûr Robin à la trompette, ont tour à tour ému ou enchanté le public, dans une magnifique scénographie de lumière évoquant la magie de Noël. A l'entracte, du vin chaud et des mannele ont été servis par les bénévoles.

Rendez-vous est donné à l'église d'Ettendorf aux amateurs de musique, le 17 janvier 2016 à 17 h, pour un concert de l'Harmonie d'Oberbronn-Zinswiller (voir annonce page 16).

LA VIE DES ASSOCIATIONS

En ce début d'année 2016, prenez connaissances des informations que les associations du village souhaitent partager avec vous.

AMICALE POUR LE DON DU SANG BENEVOLE

Pour sa première année d'existence, 2015 se termine sur un bilan très positif, la progression est constante, de 54 dons en février à 81 dons en juin, puis 74 dons en août (petite baisse due aux vacances) et 86 en novembre, soit 295 dons sur l'année.

Au nom de tous les malades transfusés, toute l'équipe remercie tous les donneurs pour leur généreux geste et souhaite à toutes et à tous une magnifique Année 2016.

A quand le cap des 100 dons ? La nouvelle année nous le dira. Serait-ce pour lundi le 1^{er} février ou pour lundi le 6 juin ou encore pour mercredi le 10 août, sinon peut-être pour lundi le 14 novembre ?

En tout cas, à toutes ces dates, vous trouverez un bon accueil, une bonne collation, une bonne ambiance alors venez relever le défi, venez nombreux et pourquoi pas persuader un ami ou un proche de faire le pas !

PROCHAINE COLLECTE à MINVERSHEIM : Lundi 1^{er} février 2016 de 17h à 20h

Je donne mon sang, tu donnes ton sang, il est Sauvé...

ALC - BADMINTON

LA VIE DU CLUB

Depuis la rentrée sportive de septembre, les 41 membres du club se dépensent deux fois par semaine lors des entraînements en vue d'entretenir leur forme ou de parfaire leur smash qu'ils exploitent lors des rencontres avec d'autres clubs de la région.

Le repas de Noël, bien que consommé en décalé, est une réjouissance que les membres du club plébiscitent avec plaisir.

TELETHON 2015



Le club s'est associé à l'édition 2015 du Téléthon qui avait lieu le 1^{er} week-end de décembre au niveau national.

Un lâché de ballons a marqué le début de la manifestation. Les élèves de l'école primaire avaient accroché une étiquette portant leur nom et adresse à la centaine de ballons qui se sont envolés dans le ciel d'hiver. Le vent a porté l'un d'eux jusque dans le district de Stuttgart. Un habitant du Bade-Wurtemberg de la commune de Rot Am See a retourné l'étiquette trouvée dans sa cour avec ses bons vœux.

La nuit tombant, les enfants et leurs parents se sont regroupés dans la salle communale pour y savourer le goûter composé de chocolat chaud, de mannele et autres gâteaux offerts par de généreux donateurs. La soirée s'est poursuivie autour de tartes flambées qu'un public nombreux est venu déguster.

Le sens de cet événement étant de collecter des fonds pour faire avancer la recherche médicale dans le combat des maladies rares, le bénéfice récolté qui s'élève à 2.495 € est intégralement remis à l'AFM Téléthon.

Merci à tous ceux qui ont participé par leur présence, leurs dons ou leur aide à la réussite de cette soirée. Encouragé par le succès, le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la prochaine édition de décembre 2016.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Portes ouvertes à la bibliothèque

La Bibliothèque Municipale a organisé, samedi le 12 septembre 2015, son traditionnel après-midi « **Portes Ouvertes** ».



Les bénévoles ont eu le plaisir de présenter à leurs lecteurs les nouvelles acquisitions de la bibliothèque : livres et revues.

La bibliothèque aux couleurs de Noël

Début décembre, l'équipe de la Bibliothèque Municipale a convié ses jeunes lecteurs à passer un après-midi convivial. Les enfants se sont retrouvés avec grand plaisir autour du sapin et ont écouté avec attention et émerveillement le conte de Noël mettant cette année à l'honneur les rennes qui tirent le traineau du Père Noël. L'après-midi s'est terminé autour d'un bon goûter avec, bien entendu, les traditionnels « Mannele ».



Toute l'équipe des bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé, l'envie de lire et de nous rendre visite à la bibliothèque

US ETTENDORF

L'US Ettendorf remercie toutes les personnes qui, tout au long de l'année 2015, l'a soutenue lors de ses festivités et rencontres sportives, et leur souhaite une bonne année 2016 avec joie et santé.

Le programme sportif reprend début mars 2016. Elle invite tous ses sympathisants à sa prochaine manifestation :

L'US Ettendorf organise déjeuner - concert dansant
au Centre Socioculturel d'Ettendorf.

il aura lieu le **DIMANCHE 10 AVRIL 2016 de 11h30 à 20h.**

Au programme des artistes de renommée :
Sigrid et Marina (Grand Prix Sieger), Cindy Brand,
l'orchestre Santa-Rosa et Robin Schlupp.

Au menu : Jambon au riesling - Gratin dauphinois - Salade - Dessert - Café

Prix : 32 €



A partir de 14h30 : Uniquement le Concert, au prix d'entrée de 25 € - avec une petite restauration

Uniquement sur réservation : 03.88.07.67.62 ou 06.50.57.14.79 ou 03.88.07.03.56.

CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'Amitié invite tous les jeunes retraités à participer à la réunion qui a lieu chaque mardi à partir de 14h au Centre Socioculturel pour une après-midi conviviale et dans la bonne humeur. Différentes animations et sorties sont prévues durant l'année.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour cette nouvelle année. Vous serez chaleureusement accueillis.

Renseignements auprès de la présidente, Mme Waeckel Marie-Rose, au 03.88.07.67.88.

Pour avoir plus d'informations sur les associations, rendez-vous sur le site internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com>

> Rubrique : *Vie associative*

> *Annuaire des Associations*

Sur les manifestations organisées dans la commune : *Page d'accueil* > Rubrique : *Agenda*

TRIBUNE LIBRE

Une nouvelle rubrique fera son apparition au prochain n° : **TRIBUNE LIBRE**.

Cet espace sera le vôtre. Si vous souhaitez publier un article, il faudra le transmettre à la mairie par mail à :

mairie.ettendorf@payszorn.com

Certaines règles seront à respecter :

maximum 200 mots,

pas de diffamation, pas d'injures,

respect des personnes,

rester politiquement correct,

soumis à accord de la commission "communication", ...

INFORMATIONS DIVERSES

NOUVEAUX ARRIVANTS ET LISTE ELECTORALE

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que les inscriptions en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques.

Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : Publications > Bienvenue à Ettendorf

CHASSES NOCTURNES

Les 2 associations de chasse, locataires de la chasse communale, informent que des battues et des tirs de nuits de sanglier seront organisés sur le territoire de la commune jusqu' à fin janvier 2016.

Des panneaux de signalisation "DANGER CHASSE EN COURS" seront mis en place pour rendre attentifs tous les usagers. Par mesure de sécurité et pour éviter tout incident, des consignes strictes seront communiquées aux chasseurs participant aux battues

RAPPEL DES REGLES A RESPECTER EN CAS DE TRAVAUX

Rappel de quelques règles simples à respecter qui éviteront des demandes de régularisation, voire de remise en d'état d'origine :

- En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a **obligation** de déposer une "**Déclaration Préalable**" en mairie pour tous les travaux de **ravalement et de mise en peinture des façades, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m² ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc....** La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France pour validation.
- La **pose d'un échafaudage** sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une **permission de voirie** qui est à demander en mairie avant toute pose.
- Les travaux plus importants ou pour des surfaces supérieures exigent le dépôt d'une demande de **Permis de Construire**.

INCIVILITES ENCORE ET TOUJOURS !!! CA SUFFIT

QUELLE IMAGE DE NOTRE COMMUNE !!!! C'est honteux....

Beaucoup d'habitants font d'énormes efforts pour sauvegarder notre patrimoine commun.

Mais certaines personnes sans scrupule n'en font qu'à leur tête. Ils s'en f.... de leur environnement qui, par leurs gestes inconsidérés, se dégrade de jour en jour.

A chaque fois, plainte est déposée en gendarmerie et les coupables de ces actes sont recherchés.



Devant les conteneurs à verre



Sur le côté d'un chemin rural

En juin dernier, un dépôt sauvage important a eu lieu aux abords du parking du Centre socioculturel. La Gendarmerie de Hochfelden a fait le constat en présence de membres du Conseil Municipal. M. le Maire a porté plainte en gendarmerie. Le contrevenant a été identifié. Il sera convoqué au tribunal le 17 mars 2016 et risque une grosse amende.

PROPRETE DE LA COMMUNE

La commune rappelle que les trottoirs et caniveaux doivent être désherbés, balayés, bref, maintenus dans un état de propreté acceptable. Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout. Ainsi, notre village, que les gens de passage admirent déjà pour son patrimoine bâti et son fleurissement, y gagnera encore en propreté. Il faut, aussi souvent que nécessaire, tailler les haies débordant sur les rues et les trottoirs, empêchant la circulation piétonne.

Par ailleurs, les sacs de sel distribués durant l'hiver 2014 - 2015 et non utilisés sont à ressortir, si le besoin se fait sentir cet hiver. Ces sacs sont mis à disposition pour une utilisation sur les trottoirs et sur la voirie communale et non pas pour une utilisation sur des parcelles privées.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Les déchets, dits verts, issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, d'élagages, de débroussaillage, et d'autres pratiques similaires, constituent des déchets ménagers, s'ils sont produits par les ménages ou les collectivités territoriales. De ce fait, leur brûlage en est INTERDIT en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Il y a lieu de privilégier la gestion domestique des déchets verts (paillage, compostage) ou leur apport en déchèterie. (Rappel de la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011)

PLAN "GRANDS FROIDS"

Comme pour la canicule, la commune a mis en place un registre où peuvent s'inscrire, directement ou par leur entourage, les personnes seules, isolées, dépendantes ou handicapées afin de bénéficier d'une aide en cas de grands froids. La solidarité de proximité est fortement encouragée.

MONOXYDE DE CARBONE ; ATTENTION - DANGER !

Quelques conseils pratiques pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, gaz nocif et incolore :

- Faites vérifier et entretenir vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation,
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion : chauffages d'appoint, appareils au gaz, ...
- Aérez au moins 10 minutes par jour

**Le monoxyde de carbone est un gaz
toxique, invisible, inodore,
non-irritant et ... mortel !**

Plus d'information sur : www.prevention-maison.fr ou www.inpes.sante.fr

Rappel : le ramonage est obligatoire au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et 2 fois par an pour les combustibles solides et liquides, quelque soit la quantité utilisée.

Pour la commune d'Ettendorf, il faut s'adresser à Ramonage Sàrl FISCHER, 14, route d'Obermodern à 67330 BOUXWILLER – Téléphone : 03.88.70.76.74 – Mail : info@ramonage-fischer.fr

ECLAIRAGE PUBLIC : nouvelles plages horaires de fonctionnement

Dans sa séance du 23 novembre 2015, le conseil municipal a décidé de couper l'éclairage public de **minuit à 5 heures du matin** pour les raisons suivantes :

- ❖ Inscription dans la démarche de développement durable et des économies d'énergie,
- ❖ La suppression de l'éclairage nocturne ne nuit pas à la sécurité des habitants,
- ❖ Réduction du coût de fonctionnement de l'éclairage dans un environnement de baisses drastiques des ressources de la commune.

TRESORERIE DE HOCHFELDEN : modification des heures d'ouverture

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Trésorerie de Hochfelden est fermée au public les lundis après-midi, les mercredis toute la journée et les vendredis après-midi.

GRT GAZ : rappel

En cas d'accident sur une canalisation de transport de gaz haute pression : n° Vert (d'alerte) : 0800 30 72 24.

Ettendorf'Infos continue la publication dans son intégralité, tous les 4 mois, de la "KRIEGSCHRONIK" qui relate les événements historiques de notre village tels que l'auteur, Madeleine CRIQUI, les a vécus. Les noms des personnes, prénoms, noms des villes, des lieux ont été retranscrits exactement comme ils avaient été orthographiés dans le document original.

L'extrait n° 4 concerne **les mois de septembre à décembre de l'année 1915** :

Mercredi 1^{er} septembre. Avis : de 2h à 7h du matin, il est interdit d'allumer la lumière dans les maisons sans au préalable avoir fermé les volets. La peine de mort sera appliquée aux incendiaires.

Lundi 13 septembre. Avis : tous les hommes des classes 1870-1895, réformés définitifs ou invalides, doivent se faire inscrire jusqu'au 18 de ce mois.

Vendredi 17 septembre. IL est interdit de chanter de jour comme de nuit. Celui qui est entendu sera puni selon les lois militaires.

Mardi 21 septembre. Aujourd'hui, départ de HESS Johann et LEMEL Sebastian. WITTNER Anton, le premier parmi les cheminots, doit aussi partir. Jusqu'alors les cheminots et les employés des chemins de fer étaient exemptés.

Tous les trois doivent partir à HANOVER.

Dimanche 26 septembre. Il faut déclarer le foin.

Lundi 27 septembre. Josef KRIEGER doit partir aujourd'hui pour BERLIN.

Aujourd'hui a lieu le conseil de révision des réformés définitifs des classes 1875 - 1895.

29 septembre. Conseil de révision des invalides.

30 septembre. Recensement des chevaux, mulets, bovins, moutons, chèvres, porcs et volailles.

Vendredi 1^{er} octobre. Obligation de déclarer ce que l'on veut semer à l'are, en seigle, blé, céréales mixtes, orge et avoine.

Il est interdit de servir de l'eau-de-vie avant 9h. La consommation est proscrite, samedi, dimanche et lundi et lors d'un jour de fête en semaine ainsi que la veille et le lendemain de ce jour.

Lundi 11 octobre. Les autorités viennent chercher l'animal le plus gras parmi ceux qui ont été donnés à engraisser le 17 avril.

Mardi 26 octobre. Départ de BAEHL Anton et VOGT Andreas pour KÖNIGSBERG.

Vendredi 29 octobre. Avis : les producteurs de beurre et de graisses alimentaires destinés à la vente, doivent déclarer le 1^{er} novembre ce qu'ils détiennent à leur domicile.

Les noix sont confisquées. Si quelqu'un veut encore en vendre, il doit le faire exclusivement auprès de la personne mandatée par l'État.

30 octobre. La nuit à 10 h départ de HANNES Josef, le premier de la classe 1896, pour DÖBERITZ.

Dimanche 7 novembre. Grand carillon des "cloches de la victoire" : la place forte serbe de NISCH est tombée.

Lundi 8 novembre. Avis : c'est la loi, le prix du beurre ordinaire ne doit pas dépasser 1,60 Mark et 1,80 Mark pour le beurre de table.

Tous les objets en nickel et en cuivre sont encore une fois saisis, même ceux qui sont scellés dans le mur.

Jeudi 11 novembre. Conseil de révision de ceux de la classe 1897 qui n'avaient pas encore atteint leur dix-septième année le 2 août 1914.

Lundi 15 novembre. Il faut déclarer toutes les céréales, battues et non battues, ainsi que la réserve de farine.

Dimanche 21 novembre. Avis : la vente de paille ou de foin ne peut se faire qu'aux militaires.

Mardi 23 novembre. MULLER Anton, le deuxième âgé de 19 ans, doit partir pour BERLIN.

Jeudi 25 novembre. Tous ceux âgés de 19 ans, SENER Crisostomus, LUTZ Leo, BIGNET Crisostomus, CRIQUI Jean-Baptist, LACHMANN Albert doivent partir pour KÖNIGSBERG et BROMBERG.

26 novembre. Aujourd'hui BRUCKER Emil doit repartir pour OSTERODEN.

27 novembre. Avis : le lait est réquisitionné, son prix ne doit plus dépasser 20 Pfennigs le litre. Le lait écrémé ne doit plus servir à nourrir les porcs. On doit en faire du fromage et l'apporter au marché. Les veaux doivent être sevrés à huit semaines.

Lundi 29 novembre. Les permissionnaires doivent se déclarer aujourd'hui à la mairie.

Mercredi 1^{er} décembre. Enregistrement des bovins et des porcs.

Le soir : grand carillon des "cloches de la victoire" : les Bulgares ont capturé 15 000 serbes et en ont fini avec la Serbie.

Mercredi 8 décembre. Avis : quiconque récolte plus de 100 hectolitres de vin rouge doit le déclarer.

Samedi 11 décembre. Rassemblement de contrôle.

Dimanche 19 décembre. Tous les garçons de 14 à 20 ans doivent se déclarer pour un enrôlement volontaire dans la *Jugendwehr*. Il y eut peu de volontaires.

Mercredi 22 décembre. Avis : à partir du 1^{er} janvier, le café est saisi. Quiconque en a plus de 5 kg en réserve doit le céder.



PLAN SOCIAL LOCAL "BIEN VIVRE CHEZ SOI"

Le bien-être des aînés et leur permettre de bien vivre à domicile est une préoccupation que nous partageons avec le Conseil Départemental.

Une réunion publique d'information sur les solutions multiples d'aménagement et d'adaptation du logement a eu lieu dans notre commune, le 16 octobre dernier. Les dispositifs d'aides au montage de dossier de demande de subventions « Rénov'habitat 67 » et Adapt'logis 67 » ont été présentés par le Conseil Départemental. La visite du DIAMANTIC présent dans notre commune à ce moment-là a permis à chacun de découvrir une gamme de solutions d'adaptation du logement.



Pour aller au-devant de ceux qui n'ont pas pu se déplacer et pour mieux connaître les attentes et besoins de nos aînés, si vous avez 70 ans et plus des visites à domicile vont vous être proposées dans les prochaines semaines. Pour vous en informer officiellement, un courrier signé par M. le Maire et par Mme Marie-Paule Lehmann, Conseillère Départementale, vous sera adressé au préalable.

Puis, des jeunes volontaires en service civique prendront contact par téléphone pour convenir avec vous d'un rendez-vous à votre domicile. Ils rempliront avec vous un questionnaire sur vos attentes et besoins.

Lors de leur visite n'hésitez pas à leur poser toutes les questions concernant le logement. Un grand merci de leur faire bon accueil.

Un grand merci de leur faire bon accueil.

Contact :

La mairie : 03 88 07 66 90.

L'Espace d'Accueil Seniors du Conseil Départemental : 03 68 33 87 00

ViaTrajectoire
Une orientation personnalisée

Maison de retraite, tout est plus simple
avec viatrajectoire.fr



Inscrire un proche en maison de retraite était auparavant une démarche laborieuse. Depuis maintenant un an, les alsaciens peuvent utiliser viatrajectoire.fr, le premier site d'inscription en maison de retraite en ligne. Un véritable gain de temps pour eux, qui en un clic, complètent et envoient leur dossier d'admission au lieu de faire la tournée des établissements. Le site comptabilise aujourd'hui plus de 10 000 demandes d'inscription.

Si majoritairement celles-ci proviennent de l'hôpital, les usagers sont de plus en plus nombreux à s'inscrire depuis leur domicile, avec l'aide de leur médecin traitant.

Aujourd'hui, toutes les maisons de retraite alsaciennes sont connectées à ViaTrajectoire et 85% d'entre elles ont déjà finalisé des admissions sur le site. Le Conseil Départemental du Bas-Rhin, partenaire de ce projet, espère avec ViaTrajectoire une amélioration des délais d'admission en maison de retraite grâce à l'actualisation en temps réel des listes d'attente. A terme, ce service public dématérialisé devrait permettre de mettre fin aux inscriptions « papier ».

GRANDS ANNIVERSAIRES



Mme Lucie WEIBEL a fêté ses 90 ans
le 25 septembre 2015



M. Joseph FOURNAISE a fêté ses 95 ans
le 7 novembre 2015



Mme Suzanne PAUTLER a fêté ses 85 ans
le 17 novembre 2015

Comme à chaque grand anniversaire, le Maire Patrice Weiss est allé à la rencontre des jubilaires, accompagné de ses adjoints, pour les féliciter de la part de toute la population et leur offrir, au nom de la commune, le traditionnel panier garni.

Le curé Olivier Miesch et le Père Colbert, en fonction de leur disponibilité, s'associent volontiers et avec joie à cette démarche.

Les prochains grands anniversaires à souhaiter :

- ◆ **105 ans** : Mme Anne CRIQUI, née DAULL, le 21 avril.
- ◆ **93 ans** : Mme Geneviève WEISS, née JUNG, le 3 mars.
- ◆ **91 ans** : Mr Antoine JUNG, le 23 janvier ; Mr Jean-Baptiste LUTZ, le 1^{er} mars.
- ◆ **90 ans** : Mme Marie JAEGLE, née LIENHARDT, le 24 janvier ; Mlle Thérèse REINBOLD, le 1^{er} février.
- ◆ **89 ans** : Mme Marie-Louise FISCHER, née MEDER, le 5 février.
- ◆ **88 ans** : Mlle Marthe WITTNER, née le 20 février ; Mr Bernard WENDLING, le 29 avril.
- ◆ **87 ans** : Mme Marthe LUTZ, née WEISS, le 3 février ; Mme Marie SCHWARZER, née CRIQUI, le 9 février ; Mme Germaine HANNS, née DAULL, le 11 février ; Mme Marcelle HELMSTETTER, née JUNG, le 28 mars.
- ◆ **85 ans** : Mme Marie-Thérèse DIEMERT, née FUCHS, le 4 avril.
- ◆ **83 ans** : Mme Lina GESELL, née FOELLER le 14 mars.
- ◆ **82 ans** : Mr Robert FRIESS, le 25 janvier ; Mme Célestine MARTIN, née NONNENMACHER, le 16 février.
- ◆ **81 ans** : Mme Monique KIEFFER, née GEIB, le 4 avril.
- ◆ **80 ans** : Mme Suzanne LOTT, née THOMAS, le 10 février.

La rédaction d'Etendorf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubilaires.

POPULATION LEGALE 2016

L'INSEE vient d'annoncer le chiffre en vigueur pour 2016 de la population légale municipale, basée sur le recensement de 2013, soit **813 habitants**, c'est-à-dire une population municipale de 792 habitants, à laquelle s'ajoute la population comptée à part de 21 habitants (double domicile, étudiants, etc...).

BILAN DE L'ANNEE 2015

- **Naissances** : **8**
- **Mariages** : **2**
- **Décès** : **5**

NAISSANCES

- **Matéo KORGOL**, fils de Grégory et de Catherine MAHLER, né le 15 mars 2015.
- **Eden MAURER**, fils de Jérôme et d'Audrey CHATELARD, né le 15 mai 2015.
- **Oscar WEIL**, fils de Stéphane et de Catherine THOMANN, né le 10 novembre 2015.

DECES

- 14 novembre 2015 :
M. Michel FRIEDRICH,
né le 16 février 1953.

LES ÉVÈNEMENTS PREVUS DANS LES PROCHAINS MOIS

L'Entente Musicale Oberbronn-Zinswiller est née en 2009 par le regroupement de l'Harmonie de l'Usine De Dietrich Zinswiller et de l'Harmonie des Sapeurs Pompiers d'Oberbronn, toutes deux ont été créées en 1881 dans les Vosges du Nord.

Elle compte actuellement 36 membres actifs et se produit une quinzaine de fois par an pour diverses manifestations.

Elle donnera une de ses représentations dans notre église pour un

CONCERT DU NOUVEL AN

Dimanche 17 janvier 2016 à 17 h

Le concert sera entrecoupé par des contes
racontés par Christiane BACH

L'entrée sera libre
Plateau

ENTENTE MUSICALE
OBERBRONN - ZINSWILLER

Concert de Nouvel An

Dimanche 17 janvier 2016
A l'église Saint - Nabor d'Ettendorf 17h

entrecoupé par des contes

racontés par Christiane BACH



Entrée libre - plateau

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La commune organisera de nouveau un grand nettoyage de printemps. Il aura lieu le **Samedi 19 mars 2016**. Rendez-vous est donné à tous les bénévoles à 8h30 sur le parking de la mairie.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Deux manifestations, organisées par l'AIPZ (Association Intercommunale du Pays de la Zorn) sont d'ores et déjà à inscrire sur vos tablettes :

- Le **dimanche 22 mai 2016**, les Rando'Folies feront halte dans notre Centre Socioculturel pour le repas de midi qui sera organisé par l'ALC. Plus d'informations, dans le bulletin communal du mois de mai.
- Le **dimanche 26 juin 2016**, aura lieu la nouvelle édition des Jeux Intervillages à Hohatzenheim. Dans l'espoir de constituer une équipe du village, tous ceux qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire en mairie.

Retrouvez ce numéro d'*Ettendorf'Infos* en couleur
sur le site internet de la commune :
<http://ettendorf.payszorn.com>

INFOS PRATIQUES

◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

- Le **LUNDI** : de 17h30 à 19h30
- Le **MARDI** : de 9h à 11h
- Le **JEUDI** : de 11h à 12h et de 17h30 à 19h30
- Le **VENDREDI** : de 9h à 11h

→ Ces horaires sont à respecter pour un bon fonctionnement des services de la mairie.

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : mairie.ettendorf@payszorn.com

◆ OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** : mairie du lieu de naissance. Gratuit.
- **Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille** : mairie du lieu de mariage. Gratuit.
- **Copie d'acte de décès** : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.
- **Carte d'électeur** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Certificat de vie commune** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Carte Nationale d'Identité** : mairie du domicile. Se présenter en personne avec :
 - 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - L'ancienne carte d'identité
 - Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.
 - Validité : 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les personnes mineures
- **Passeport** : Toutes les mairies équipées. Les plus proches : Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau, ... Se présenter en personne avec les documents suivants :
 - 2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5
 - 1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)
 - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
 - La Carte Nationale d'Identité
 - L'ancien passeport, en cas de renouvellement
 - Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.
 - Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs).

◆ LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph KLEINCLAUSS (tél. 03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine WENDLING (tél. 03.88.72.50.06).

◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14h30 à 16h30 -- En juillet et août : les samedis de 14h30 à 16h.

◆ HEURES D'OUVERTURE DES DÉCHETERIES :

BOSENDORF

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15h à 18h45
- Le **SAMEDI** de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

MUTZENHOUSE

- Le **LUNDI** et le **MERCREDI** de 15h à 18h45.
- Le **SAMEDI** de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

◆ NUMEROS D'URGENCE

- Médecin de garde : **03.88.11.69.00**
- SAMU : **15**
- Pompiers : **18**
- Appel d'urgence (toute l'Europe) : **112**
- Gendarmerie Hochfelden : **03.88.91.50.18 ou 17**
- Service social, UTAMS de Saverne : **03.88.02.80.02**
- SPA Saverne : **03.88.71.01.71**

Ont collaboré à ce numéro de "Ettendorf'Infos" : Patrice Weiss, Marcel Klein, Corinne Leonhart, la commission "Communication" du conseil municipal, les responsables des associations, Jean Brucker, Claude Lagneaux.

Conception, rédaction, mise en page et réalisation : Bernard Weiss

Impression : Chrono Système - 67350 PFAFFENHOFFEN

Prochaine parution : Mai 2016